

31 janvier 2017, Addis-Abeba (Éthiopie) – Ce jour, les chefs d'État africains ont adopté la [Déclaration d'Addis-Abeba sur la vaccination](#), encore appelée « Déclaration ministérielle sur l'accès universel à la vaccination ». Il s'agit d'un engagement historique et opportun visant à faire en sorte que chaque personne en Afrique, qu'elle soit et d'où qu'elle vienne, tire pleinement profit des avantages liés à la vaccination. Cette déclaration a été adoptée à l'occasion du 28e Sommet de l'Union africaine qui s'est tenu à Addis-Abeba, en Éthiopie.

Si l'Afrique a enregistré d'énormes progrès en matière d'accès à la vaccination au cours des 15 dernières années, ces avancées ont commencé à stagner et le continent africain reste aujourd'hui à la traîne en ce qui concerne la réalisation des cibles mondiales de vaccination. À titre d'exemple, un enfant sur cinq en Afrique n'a toujours pas accès aux vaccins salvateurs de base. Par conséquent, les maladies évitables par la vaccination continuent de causer de nombreux décès. La rougeole à elle seule cause chaque année près de 61 000 décès évitables en Afrique.

« Nous savons que l'accès de tous à la vaccination en Afrique est un objectif que nous pouvons atteindre », a déclaré la présidente sortante de la Commission de l'Union africaine, Nkosazana Dlamini-Zuma. « La Déclaration d'Addis-Abeba sur la vaccination est un engagement sans précédent ; avec le soutien politique au plus haut niveau des États, nous sommes plus que jamais prêts de faire en sorte que tous nos enfants bénéficient de chances égales pour une vie saine et productive », a-t-elle ajouté.

La Déclaration d'Addis-Abeba sur la vaccination invite les États à investir davantage sur le plan politique et financier dans leurs programmes de vaccination. Cette Déclaration contient 10 engagements, à savoir : l'augmentation des fonds destinés à la vaccination, le renforcement des chaînes d'approvisionnement et des systèmes de prestation, tout en faisant de l'accès aux vaccins un élément fondamental des efforts consentis en matière de santé et de développement. Voir l'intégralité de la Déclaration ci-dessous.

D'après le Dr Matshidiso Moeti, Directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique, « La vaccination compte parmi les mesures les plus efficaces disponibles au service de la santé publique. En donnant à chaque enfant un début de vie sain, nos communautés prospèrent et nos économies connaissent une croissance plus forte. Un tel soutien de la part des chefs d'État est une avancée significative dans nos efforts pour la réalisation d'un accès universel à la vaccination et, partant, pour l'amélioration de la santé infantile et pour l'impulsion donnée au

développement durable partout en Afrique. »

Moins de 15 pays africains financent plus de 50 % de leurs programmes nationaux de vaccination. Alors que l'Afrique tend vers l'éradication de la poliomyélite, on s'attend à une baisse des fonds essentiels alloués à la vaccination à travers le programme d'éradication de cette maladie. En outre, dans les années à venir, les pays qui aspirent au statut de pays à revenu intermédiaire cesseront de bénéficier du soutien de l'Alliance du vaccin (Gavi) en matière de vaccination. Par conséquent, les États doivent redoubler d'efforts pour faire de la couverture vaccinale nationale une priorité.

« Notre travail ne sera pas achevé tant qu'un seul enfant africain n'aura pas accès à la vaccination », a déclaré le Dr Ala Alwan, Directeur du Bureau régional de l'OMS pour la Méditerranée orientale. « Par un savant dosage entre volonté politique, ressources financières et prouesses techniques, l'Afrique peut, et endiguera certainement la vague de maladies évitables par la vaccination », a-t-il précisé.

Grâce à un leadership fort et un investissement accru, l'amélioration de l'accès à la vaccination est à portée de main. Par exemple, en 2010, l'Éthiopie a construit 16 000 nouveaux centres de santé, acheté des réfrigérateurs solaires sans batterie pour la conservation des vaccins et bâti un réseau d'agents de santé et de volontaires communautaires pour accroître l'accès à la vaccination dans tout le pays. Depuis que ces investissements ont été réalisés, l'Éthiopie a fait des progrès remarquables et le taux de couverture vaccinale y est passé de 61 % en 2010 à 86 % en 2015.

« La vaccination est l'un des meilleurs moyens pour un État d'investir pour son avenir », a affirmé S.E., le Professeur Yifru Berhan Mitke, ministre éthiopien de la Santé. « Nous devons faire davantage pour protéger tous nos enfants des maladies évitables, non seulement parce que c'est ce qu'il est bon de faire, mais aussi parce que cela est important du point de vue économique. Lorsque nos enfants sont en bonne santé, nos familles, nos communautés et nos pays sont prospères. »

La Déclaration d'Addis-Abeba sur la vaccination a été rédigée et signée par les ministres de la Santé, ainsi que d'autres ministres concernés lors de la Conférence ministérielle sur la vaccination en Afrique (MCIA) qui s'est tenue en février 2016 à Addis-Abeba. La MCIA était la première rencontre jamais organisée au niveau ministériel consacrée à l'accès des enfants de tout le continent à des vaccins salvateurs. Pour orienter la mise en œuvre de la Déclaration

d'Addis-Abeba, une feuille de route est en cours d'élaboration en étroite collaboration avec les Bureaux régionaux de l'OMS pour l'Afrique et pour la Méditerranée orientale, la Commission de l'Union africaine et les partenaires en matière de vaccination.

« En adoptant cet engagement historique qui permettra à un plus grand nombre d'enfants africains d'accéder à des vaccins salvateurs où qu'ils se trouvent, les dirigeants africains font preuve d'un sens élevé de leadership », a déclaré le Dr Ngozi Okonjo-Iweala, présidente du conseil de Gavi. « Il ne nous reste plus qu'à traduire cet engagement dans les faits sous la forme de financements durables en faveur de la vaccination. L'Alliance, quant à elle, est prête à soutenir la couverture vaccinale afin qu'ensemble, nous puissions créer un avenir meilleur pour nos communautés à travers le continent », a-t-elle conclu.

Pour plus d'informations, bien vouloir contacter :

Wynne Musabayana
Chef de la Division de la Communication
musabayanaw@africa-union.org
Commission de l'Union africaine

Collins Boakye-Agyemang
Conseiller régional à la communication
boakyeagyemangc@who.int
Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique (WHO/AFRO)

Rana Sidani
Fonctionnaire principal chargé de la communication
sidanir@who.int
Bureau régional de l'OMS pour la Méditerranée orientale (WHO/EMRO)

« L'ACCÈS UNIVERSEL À LA VACCINATION COMME FONDEMENT DE LA SANTÉ ET DU DÉVELOPPEMENT EN AFRIQUE »

Nous, ministres africains de la Santé, des Finances, de l'Éducation, des Affaires sociales et de l'Administration locale de toute l'Afrique, qui assistons à la Conférence ministérielle africaine

sur la vaccination, qui s'est tenue du 24 au 25 février à Addis-Abeba en Éthiopie, et qui a été organisée par l'Organisation mondiale de la Santé en collaboration avec la Commission de l'Union africaine, nous sommes engagés à continuer à investir dans des programmes de vaccination et à promouvoir un avenir sain pour toutes les populations du continent africain.

Reconnaissant les progrès immenses qui contribuent à améliorer la santé des Africains, notamment :

une baisse de 50 % des taux de mortalité infantile et un nombre toujours croissant d'enfants scolarisés;

un accès étendu à des vaccins qui n'étaient pas accessibles aux enfants et aux adultes africains il y a une décennie à peine;

des taux de couverture vaccinale plus élevés à travers le continent au cours de chacune des périodes de cinq ans situées entre 1999 et 2014;

la réalisation remarquable du continent africain, qui a réussi à interrompre la transmission du poliovirus sauvage pendant plus d'une année, à quasiment éliminer les épidémies de méningite à méningocoque A, et à réduire de manière considérable la charge de morbidité et de mortalité imputable à la rougeole;

Ayant à l'esprit la cible récemment ratifiée de l'objectif de développement durable relatif à une couverture sanitaire universelle, qui préconise un accès à la vaccination pour tous (New York, septembre 2015);

Reconnaissant qu'une croissance inclusive et reposant sur une assise large en Afrique va de pair avec une population en bonne santé et que des programmes de vaccination solides sont la pierre angulaire de systèmes robustes permettant de réaliser la couverture sanitaire universelle, qui est indispensable pour aider les dirigeants nationaux à atteindre leurs objectifs économiques et de développement;

Réaffirmant l'impératif économique et les avantages de réduire la charge des maladies évitables par la vaccination et les décès qui s'ensuivent, ce qui aura pour effet d'améliorer la santé en général, de doter les générations futures des moyens d'action nécessaires et de permettre à tout un chacun de réaliser son plein potentiel;

Rappelant la Déclaration des Chefs d'État sur l'éradication de la poliomyélite en Afrique : « Notre legs historique aux générations futures » (Assembly/AU/17(XXV), Johannesburg, juin 2015); la résolution WHA68.6 de l'Assemblée mondiale de la Santé concernant le Plan d'action mondial pour les vaccins (Genève, mai 2015); l'adhésion des ministres africains de la Santé à la couverture sanitaire universelle en Afrique (Luanda, avril 2014); la Déclaration Regard sur 2020 : l'Afrique vaccine (Abuja, mai 2014) approuvée par les Chefs d'État africains; ainsi que la résolution de l'Assemblée mondiale de la Santé par laquelle tous les 194 États Membres se sont engagés à appliquer la vision et les stratégies du Plan d'action mondial pour les vaccins (PAMV) (Genève, mai 2012); et l'adoption par les Chefs d'État africains du Plan de fabrication de produits pharmaceutiques pour l'Afrique en 2012, comme cadre pour que les populations africaines aient accès à des produits et technologies médicaux essentiels, de qualité, sûrs et efficaces;

Reconnaissant qu'en dépit des progrès accomplis, l'accès universel à la vaccination d'ici 2020, tel que préconisé par le PAMV, demeure largement loin du compte en Afrique, comme l'indique le rapport sur le PAMV de 2014; mais qu'avec de la détermination nous pouvons encore atteindre la cible de couverture d'au moins 90 % fixée par le PAMV dans nos pays, et d'au moins 80 % dans chaque district, pour tous les vaccins disponibles à l'échelle nationale;

Admettant que pour assurer la pérennité des progrès réalisés en matière d'introduction de vaccins et de couverture vaccinale - et exploiter au maximum les chances de sauver la vie d'enfants et d'adultes - les crédits budgétaires nationaux actuellement alloués aux programmes de vaccination dans le contexte du financement des systèmes de santé nationaux devront être encore augmentés;

Nous engageons par la présente, collectivement et individuellement à :

maintenir l'accès universel à la vaccination au premier plan de nos efforts visant à réduire la mortalité, la morbidité et l'invalidité infantiles, et ce faisant, à aider nos pays à atteindre leurs

objectifs à long terme en matière de santé, d'économie et de développement;

accroître et poursuivre nos investissements nationaux et les allocations de crédits, y compris au moyen de mécanismes de financement novateurs, pour assumer le coût des vaccins traditionnels, répondre aux besoins de financement de nos nouveaux vaccins, et fournir un appui financier à la mise en œuvre opérationnelle des activités de vaccination menées dans le cadre des programmes élargis de vaccination (PEV);

trouver des solutions aux obstacles persistants rencontrés par nos systèmes de vaccination et de prestation des soins de santé, en particulier dans les collectivités les plus pauvres, les plus vulnérables et les plus marginalisées, y compris le renforcement de la collecte, du compte rendu et de l'utilisation des données à tous les niveaux ainsi qu'à l'établissement de chaînes d'approvisionnement efficaces et efficientes et de systèmes d'achats intégrés;

accroître l'efficacité et l'efficience de nos systèmes de vaccination, ainsi que changer les approches selon les besoins, de nos systèmes de délivrance de la vaccination, en tant que partie intégrante de systèmes de soins de santé primaires solides et durables;

réaliser et maintenir une surveillance de haute qualité pour les maladies cibles évitables par la vaccination;

suivre les progrès de la réalisation des objectifs des plans mondiaux et régionaux de vaccination;

faire en sorte que les plans de transmission des acquis relatifs à la poliomyélite soient mis en place d'ici la fin de 2016, ce qui permettra aux futurs programmes de santé de bénéficier des connaissances et des compétences acquises par le programme d'éradication de la poliomyélite dans le cadre de l'initiative pour l'éradication de la poliomyélite;

développer un secteur de recherche africain pour améliorer la mise en œuvre et l'utilisation des services de vaccination;

susciter une vaste volonté politique, en œuvrant avec les communautés, les organisations de la société civile, les chefs religieux et traditionnels, les associations de professionnels de la santé et les parlementaires, en faveur du droit de chaque enfant et de chaque communauté de bénéficier d'un accès universel à des vaccins vitaux, et par extension, des meilleures chances de vivre en santé;

promouvoir la capacité régionale de développement et de production de vaccins et investir dans ce domaine conformément au Plan de fabrication de produits pharmaceutiques pour l'Afrique de l'Union africaine, y compris le renforcement des autorités nationales de réglementation.

Nous demandons instamment :

aux États Membres et aux partenaires, y compris les banques africaines de développement et les communautés économiques régionales africaines, de soutenir la mise en œuvre de la présente déclaration, d'accroître leurs efforts de mobilisation de ressources et de réaliser de nouveaux investissements pour renforcer les programmes nationaux de vaccination de sorte qu'ils puissent atteindre les objectifs du PAMV, ainsi que les systèmes de soins de santé en général dans les États Membres;

aux États Membres et aux partenaires de négocier avec les fabricants de vaccins pour faciliter l'accès aux vaccins disponibles à des prix abordables, rendre les prix plus transparents ainsi qu'établir des bases de données de prix conformément à la résolution WHA68.6;

à l'Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination de considérer les réfugiés et les populations déplacées à l'intérieur des pays comme pouvant bénéficier de l'appui de l'Alliance en matière de vaccins et de coûts opérationnels;

à l'Organisation mondiale de la Santé et à la Commission de l'Union africaine de soutenir les États Membres dans le partage des expériences, le renforcement des capacités et la mise en place de mécanismes permettant de suivre les progrès réalisés en vue de l'exécution de ces engagements.

Nous remercions Son Excellence, M. Hailemariam Desalegn, Premier Ministre de la République fédérale d'Éthiopie et hôte de la présente Conférence ministérielle africaine sur la vaccination, d'avoir accepté de plaider en faveur de la présente déclaration, et lui demandons de la présenter aux Chefs d'État africains lors du 26ème Sommet de l'Union africaine, qui se tiendra en juin 2016.

Saturday 17th of May 2025 04:30:11 PM